



SYNDICAT COMMERCANTS DES MARCHES DE PROVENCE VAUCLUSE ET LIMITOPHES

Courrier : 56 Rue Saint-Pierre - 84700 SORGUES

Siège Social : CCIS de Vaucluse - BP 158 - 84008 AVIGNON

☎ 04 90 39 00 42 - 📠 04 90 39 00 43 - WWW.SCMPVL.NET

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 NOVEMBRE 2009

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du PV de la réunion du 21.10.2009
- Rapport d'activités du mois
- Point trésorerie et adhésions
- Questions diverses

Présents: AUZET Christelle, BONNARD Alexandra, DAMIANO Dominique, METAXIAN Stéphan, REYMOND Gérard, VALLETTE Sabine, VALENTI Charles, VU DIHN Van.

Excusés : BOUTABA Michel, CESARINI Jean,

Absents : BONINO Jacques, CAMBONIE Philippe, CATTOEN Philippe, COLLIN Gérard, DIDIER Roger

Intervention de Yannick Libourel et Sébastien Méda de l'agence Attr'action afin de présenter le site Internet SCMPVL.NET

- Sur toutes les pages du site, nous avons un menu latéral et horizontal ainsi qu'un flash info sur la droite.
- Nous avons la main sur la quasi-totalité des pages
- Nous avons la possibilité de créer des liens sur les membres du bureau avec leur adresse e-mail
- Pour ce qui est des partenaires, la page se présente systématiquement avec un logo + un texte et possibilité de créer un lien vers une page spécifique.
- Concernant la rubrique "informations pratiques" Yannick Libourel indique que celle-ci présente l'avantage d'une grande liberté d'action tout en permettant une grande réactivité
- Partie "Rejoignez-nous" : nous retrouvons un formulaire d'inscription avec des champs obligatoires à remplir comme par exemple la raison sociale ou le n° Siret
- Pour ce qui est de la rubrique "catalogue", nous avons la possibilité d'intégrer le paiement via "paypal". En revanche, Charles Valenti et Alexandra Bonnard ne sont pas favorables à ce mode de paiement pour l'adhésion en ligne. L'avantage de paypal est qu'il n'y a pas d'abonnement et d'autre part tout le monde connaît ce mode de paiement.
- Le bandeau déroulant à droite permet d'afficher notre actualité. Nous avons également la possibilité d'accéder via les archives aux comptes-rendus d'AG ou coupures de presse.
- La rubrique "prestataires" présente 1 information par sous-rubrique
- Pour ce qui concerne le référencement, question abordée par Dominique Damiano, Yannick Libourel indique qu'il faut travailler les liens avec les partenaires, villes, institutions.
- Il faudra indiquer la date de la prochaine Assemblée Générale dans la partie "Flash Info"
- Attr'action propose le partenariat suivant pour les adhérents qui souhaitent réaliser leur site Internet chez eux : offre de l'hébergement, soit 195€. Somme qui sera offerte si la personne dispose déjà d'un hébergeur.

Approbation du P. V. de la réunion du 21/10/2009

Charles Valenti fait observer qu'il n'a reçu ni la convocation ni le dernier compte-rendu du dernier Conseil d'Administration. Stéphan Métaxian indique que Roger Didier sera absent aujourd'hui et fait observer d'après ce dernier que nous avons oublié de noter la présence de Monsieur Didier à la réunion ADPI mentionnée dans le P.V

Activités du mois.

Dominique Damiano indique qu'il a soumis la candidature de Van VU DINH comme délégué MACIF, à la demande de Jean BIDAL qui avait sollicité des candidatures. La candidature de Michel Boutaba a également été proposée pour le Gard.

08/06/09 – Cavailon: l'Adjoint délégué au marché travaille en dépit du bon sens. Son souhait semble être d'installer les commerçants non sédentaires sur le cours Raspail. Les compromis sur lesquels nous nous étions entendus avec la municipalité ne sont pas respectés. Monsieur Reyne donne des contre-ordres au placier. La construction du marché n'est pas définitive. Charles Valenti précise que l'on ne pourra pas reconstruire le marché derrière le cours Bournissac. L'adjoint, Mr Reyne, tire le marché vers le cours Raspail alors qu'il avait indiqué qu'il irait vers Castil-Blaze. Il n'était pas prévu au départ d'installer de commerçants cours Raspail.

Arles: Van Vu Dinh informe qu'un huissier est venu contrôler le métrage des commerçants ainsi que le prix des emplacements sur le marché samedi dernier. Selon Dominique Damiano, il fait que la ville affiche les emplacements disponibles.

Tarascon: Dominique Damiano soulève le problème de l'affichage ainsi que la gestion du marché par la ville, d'après lui, on ne peut s'occuper de la gestion des emplacements à la place des villes.

La question du périmètre des marchés dans leur ensemble est évoquée. On ne peut indéfiniment agrandir ces périmètres. Selon Dominique Damiano, le seul moyen de réguler et préserver le périmètre du marché est l'affichage des places.

Carpentras : cette année, les marchés du vendredi 25 décembre et vendredi 1^{er} janvier seront avancés au jeudi. Alexandra Bonnard et Gérard Reymond sont contre l'annulation des jours fériés. Gérard Reymond prend l'exemple d'un marché maintenu le jour de Noël à Apt il y a quelques années. Tout le monde avait travaillé. Dominique Damiano revient sur la ville de Saint-Rémy et le fait que les commerçants ne se sont pas battus pour sauvegarder les jours fériés. Pour Gérard Reymond, à partir du moment où l'on permet l'autorisation d'annuler, les villes risquent de choisir cette option. Il faut selon lui refuser systématiquement l'annulation des fériés. Pour Charles Valenti, il faut savoir négocier et c'est souvent grâce à la négociation que l'on a évité l'annulation de jours fériés. En revanche on ne peut pas bagarrer pour le 1^{er} janvier. Dominique Damiano insiste sur le fait qu'il faut effectivement trouver un compromis dans la négociation mais que dans tous les cas nous ne souhaitons pas l'annulation.

Camaret-sur-Aygues : Dominique Damiano évoque la volonté de création d'un marché sur la commune et le fait que le Maire soit par la suite revenue sur sa décision à cause de 2 ou trois commerçants du village.

Avignon : D.Damiano évoque un problème émergent sur les marchés d'Avignon concernant la revente de société et question de prête-nom.

Vaison-La-Romaine : une commission devait avoir le 17 novembre. Or, celle-ci a été annulée et reportée au 8 décembre. La ville nous a consultés par mail sur l'augmentation des tarifs. Nous avons donné un avis défavorable par rapport aux petits commerçants qui ont subi la crise de plein fouet. Il faut d'après D.Damiano arrêté d'augmenter les tarifs pour les passagers.

Sainte- Cécile-Les-Vignes: la ville a augmenté ses tarifs qui passent de 0,65€ à 0,75€. Les tarifs sont bloqués pour trois ans.

Orange: une commission doit avoir lieu demain, mercredi 25 novembre. Nous avons demandé à ce que la ville applique le mètre linéaire pour ses tarifs et non plus le m² et de compenser par rapport à la perte générée par le changement de métrage. Il faut également qu'ils mesurent le marché afin d'équilibrer les recettes. Gérard Reymond est favorable d'accord pour une augmentation de 0,5€ mais pas au-delà.

Parasols d'Or: Pour ces dixièmes Parasols d'Or, Dominique Damiano propose que l'un des trophées soit attribué à Charline Brassens, secrétaire générale de la Fédération.

Animations: un point est fait sur les animations à reconduire pour l'année 2010. D.Damiano n'est pas favorable au renouvellement de l'action Brassens. Nous n'avons pas de retour assez important sur cette initiative, nous adresserons un courrier à Georges Boulard pour l'en informer. En revanche, le bureau propose de participer aux Choralies à Vaison qui rassemble jusqu'à 8000 choristes.

Autre proposition de Gérard Reymond : la réalisation de cartes de visite avec les logos du syndicat et du cppm. Il faudrait en réaliser une centaine par personne. Soit environ 1000 cartes. Il faudra faire une demande de devis à Attr'action et Quadrifolio.

Questions diverse

Aucune question supplémentaire n'est posée, la séance est levée à 17h30.